

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1876

Demande de subvention de fonctionnement auprès de la Préfecture du Rhône (Politique de la Ville) - Théâtre des Célestins

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1876 - DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
AUPRES DE LA PREFECTURE DU RHONE (POLITIQUE DE
LA VILLE) - THEATRE DES CELESTINS (DIRECTION DES
AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibérations n° 2014/382 du 22 septembre 2014 et n° 2015/1023 du 27 avril 2015, le Conseil municipal a voté les demandes de subventions de fonctionnement auprès de la Préfecture du Rhône (politique de la Ville) autour du projet *la chose publique* pour les exercices 2014 et 2015.

Les montants demandés et perçus s'élèvent ainsi à 43 000 € en 2014 et 60 000 € en 2015.

Claudia Stavisky, metteuse en scène et directrice des Célestins, Théâtre de Lyon, défend un projet de médiation et d'ateliers de pratique artistique innovant depuis 2014, à partir du texte de Philippe Dujardin : La « chose publique » ou l'invention de la politique. Une histoire pour lecteurs de tous âges, comme le précise le sous-titre du livre, et qui sous forme de fable présente les humains comme des « assembleurs » en rappelant avec simplicité et clarté les conditions initiales et élémentaires de la construction du commun.

Le projet dirigé par Claudia Stavisky fut composé d'une première étape d'« incubation » jusqu'en 2015 : prise de connaissance, étude et échanges à partir du texte sur la « chose publique » par les enseignants accompagnés de Philippe Dujardin, Claudia Stavisky et la comédienne Cécile Auxire-Marmouget.

Une deuxième étape de pratique théâtrale est proposée aux élèves volontaires. A partir de septembre 2015 et durant toute l'année 2016, ce projet s'adresse à un public mixte et intergénérationnel, notamment constitué des collégiens âgés de 13 à 15 ans, mais aussi de lycéens, d'adultes et de personnes âgées, afin de faire dialoguer différentes générations. Sous la direction artistique de Claudia Stavisky, une troupe constituée d'habitants vaudais se réunit durant plus d'un an, et un spectacle prend peu à peu forme. La question civique demeure le cœur du projet, à travers une approche politique, philosophique et poétique. Dès septembre 2015 et jusqu'à juin 2016, Simon Grangeat travaille sur l'écriture dramatique avec les habitants lors d'ateliers qui nourrissent le texte qu'ils composent en vue de la création finale. Claudia Stavisky travaille sur des improvisations à partir des récits des habitants et s'intéresse sur leur parcours et leur lien avec la ville de Vaulx-en-Velin. Cécile Auxire-Marmouget anime quant à elle des ateliers de technique théâtrale et accompagne Claudia Stavisky dans la mise en scène du spectacle final. Des artistes d'autres disciplines – cirque, musique, danse - sont invités de façon régulière à animer des ateliers pour enrichir les propositions des habitants et pour favoriser la venue des amateurs de ces disciplines.

A partir de la mi-2016, des maîtres d'œuvre accompagnent les membres de la troupe dans des domaines variés : la scénographie, la vidéo, la couture, le son, la lumière. Les membres de la troupe collaborent avec ces professionnels, et choisissent le domaine qui leur correspond le mieux, selon leurs envies, leurs aspirations et leur savoir-faire. Chacun s'investit ainsi pour contribuer à la création d'un objet commun exigeant. L'approche technique permet de sensibiliser des jeunes aux métiers manuels du théâtre, et est l'occasion d'un partenariat avec les structures d'insertion afin de cibler des bénéficiaires qui pourraient s'orienter professionnellement vers ces métiers.

Le fruit de ce travail collectif est présenté aux Célestins, Théâtre de Lyon, au Centre Culturel Charlie Chaplin et sur toute scène de la Métropole qui souhaite participer à cette aventure, début 2017.

Cet échange entre Lyon et Vaulx-en-Velin a pour vocation de faire prendre conscience de passerelles possibles entre ces deux territoires, inscrits dans la Métropole. Les habitants vaudais assistent à différents spectacles de la saison, afin de se forger un regard de spectateur, d'apprécier le travail de professionnels, et surtout de participer à l'aventure collective de toute représentation, à savoir l'expérience partagée d'une soirée au théâtre. Le partenariat avec les collègues se poursuit, afin que les collégiens vaudais bénéficient aussi de cet échange privilégié avec les Célestins, et prolongent leur découverte du théâtre.

A travers cet engagement de longue durée, les équipes professionnelles mobilisées souhaitent que certains membres de la troupe puissent bénéficier concrètement de cette expérience, notamment à travers la redéfinition d'un projet professionnel pour certains, ou encore une insertion professionnelle effective pour d'autres. Les Célestins souhaiteraient ainsi se positionner comme Théâtre-Ecole à Vaulx-en-Velin, entre l'alternance et l'apprentissage en milieu professionnel, à travers notamment la mise en place d'un tutorat pour les jeunes ou les adultes en réinsertion.

Pour la réalisation de cette deuxième étape de ce projet de médiation et d'ateliers de pratique artistique, les Célestins, théâtre de Lyon sollicitent une subvention de fonctionnement auprès de la Préfecture du Rhône pour l'exercice 2016 d'un montant de 60 000 €.

Vu les délibérations n° 2014/382 du 22 septembre 2014 et n° 2015/1023 du 27 avril 2015 ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- M. le Maire est autorisé à demander une subvention de fonctionnement d'un montant de 60 000 € à la Préfecture du Rhône.

2- Les recettes perçues seront imputées au budget annexe 03 de l'exercice 2016 comme suit : programme SUPPORTCL, opérations SUPPRH et

SUPPADM – 7471 – fonction 313 - programme PEDAGCULT – opération
ACDIVERS – 7471 – fonction 313.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN